



Rapport annuel 2005

2005

TABLE DES MATIÈRES

- 4 L'association en bref
- 6 Rapport des administrateurs
- 8 Rapport de la directrice générale
- Rapport d'activités
- 10 ► Interventions et services offerts
 - Les interventions de nos conseillers
 - Les sessions de formation
 - Des réponses personnalisées
- 14 ► Recherche et développement
 - La prévention des troubles musculo-squelettiques
 - La prévention auprès des conducteurs de dépanneuses
 - Une nouvelle feuille de route en prévention
 - D'autres projets
 - La formation et le perfectionnement du personnel d'Auto Prévention
- 16 ► La promotion de la prévention
 - Le colloque 2005: *On est à l'écoute!*
 - Le site internet
 - La *Campagne Dos*
 - De nouveaux documents
 - Le magazine *Auto Prévention*
 - Le rayonnement dans l'industrie et en région
- Rapports financiers
- 20 ► Rapport du comité des finances
- 21 ► États financiers au 31 décembre 2005

Depuis sa fondation en 1983, AUTO Prévention (l'Association sectorielle – Services automobiles) œuvre sans relâche pour faire de la prévention une préoccupation commune et constante dans son secteur. Organisme paritaire, elle réunit travailleurs et employeurs sous ce même objectif, ce qui lui procure encore plus d'impact et de crédibilité.

Son volet information s'accomplit principalement par le biais de sessions de formation, d'assistance technique et par la production de documents facilitant la prise en charge de la prévention en entreprise. Travailleurs et employeurs sont ainsi mieux outillés pour prévenir les risques d'accidents et de maladies professionnelles dans leurs lieux de travail.

Proactive, Auto Prévention met également beaucoup d'efforts à trouver des solutions concrètes à des situations posant des risques pour la santé et la sécurité. Chaque année, ses activités de recherche et de développement contribuent à améliorer les façons de faire de notre industrie.



**LA RÉFÉRENCE
EN PRÉVENTION**

POUR LES TRAVAILLEURS
ET LES EMPLOYEURS
DES SERVICES AUTOMOBILES



Faits saillants

de l'année 2005

Services et interventions

- ▶ 2 673 interventions
- ▶ 892 interventions auprès des comités de santé et de sécurité
- ▶ 240 demandes requérant une expertise spécialisée en sécurité, en hygiène industrielle ou en ergonomie
- ▶ Accentuation des efforts de sollicitation auprès de nouvelles clientèles

La formation

- ▶ 4 913 participants pour 714 sessions et allocutions, un bond de 50 % du nombre de sessions dispensées
- ▶ Grande demande pour les sessions sur la prévention des lésions au dos et sur la manutention des pneus
- ▶ Départ fulgurant de la formation sur le transport des matières dangereuses avec 62 sessions
- ▶ Lancement de la formation sur la conduite préventive
- ▶ Début d'une collaboration avec l'Association des marchands Canadian Tire du Québec
- ▶ Percée chez CarQuest avec 21 sessions diffusées sur le transport des matières dangereuses

Le projet Action Prévention auprès des détaillants d'essence

- ▶ Production d'une fiche technique sur la problématique des relations avec les clients difficiles; fiche qui sera diffusée à l'ensemble du secteur
- ▶ Production d'une fiche technique en ergonomie sur la manutention chez les détaillants d'essence

- ▶ Intégration de trois affiches dans le magazine *Auto Prévention* sur des sujets d'intérêt pour le personnel des stations-service

La carrosserie

- ▶ Fin du projet de recherche sur la dégradation thermique des isocyanates
- ▶ Sondage auprès des carrossiers sur leurs attentes et besoins en matière de prévention

Les projets de recherche et de développement

- ▶ Poursuite du dossier sur les lésions musculo-squelettiques: démarrage du projet d'évaluation du bruit et des vibrations des petits outils énergisés; début d'un projet de recherche pour identifier les facteurs de risque des lésions musculo-squelettiques aux membres supérieurs
- ▶ Participation à un groupe de travail sur la prévention auprès des conducteurs de dépanneuses

La promotion de la prévention

- ▶ Vaste consultation sur l'avenir de la prévention et sur les outils et services d'Auto Prévention
- ▶ Poursuite de l'amélioration du site Internet
- ▶ Poursuite de la *Campagne Dos*

Les outils d'information

- ▶ Production de douze nouveaux documents de formation, d'information et de sensibilisation.

L'association

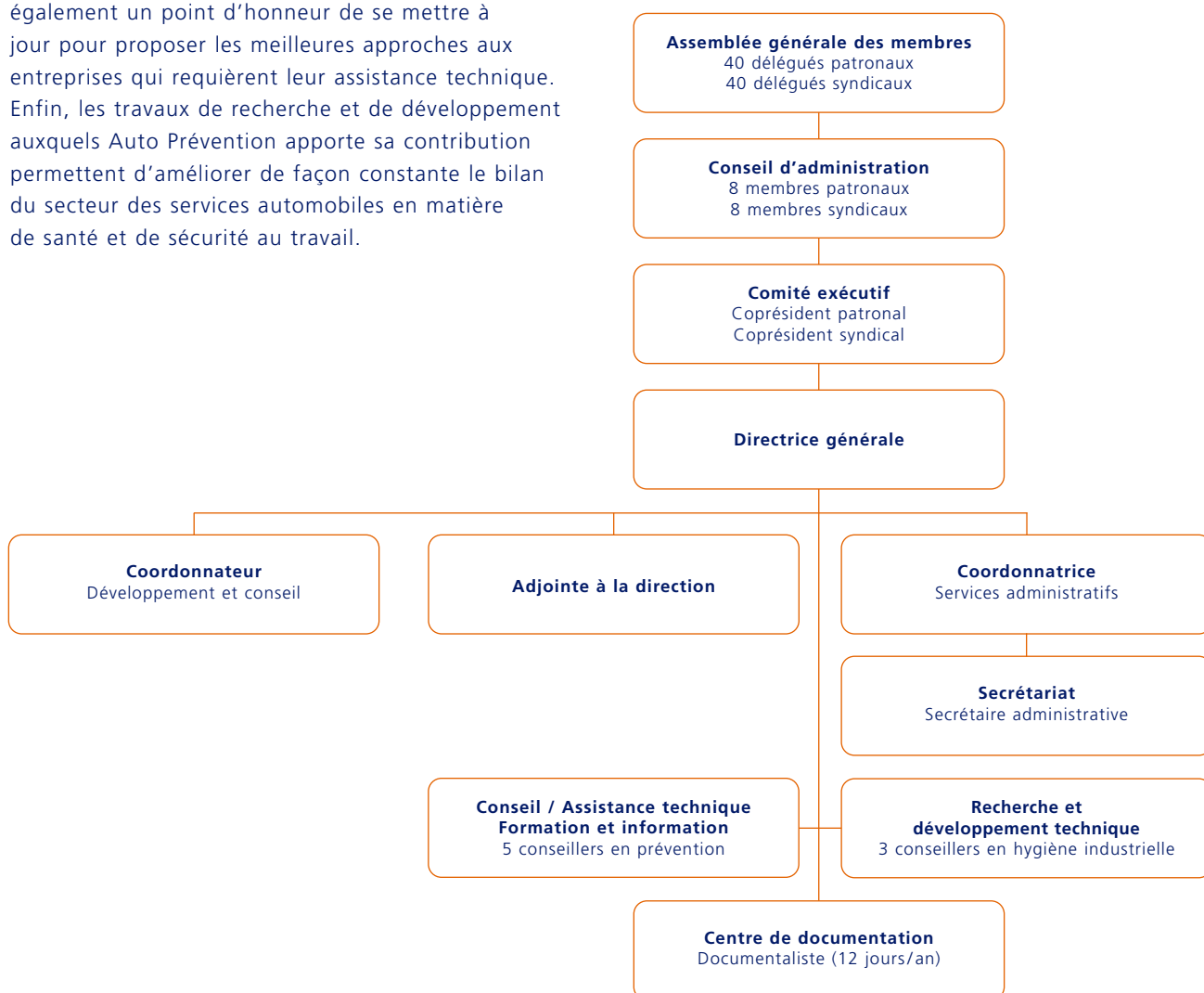
en bref

Unique en son genre

Auto Prévention remplit un rôle unique dans le secteur des services automobiles. Aucune autre association ne se consacre au soutien des travailleurs et des employeurs dans leurs efforts pour contrer les risques d'accidents et de maladies professionnelles.

L'association est toujours à la fine pointe des dernières connaissances lors de la diffusion des séances de formation et de divers documents d'information. Ses conseillers chevronnés se font également un point d'honneur de se mettre à jour pour proposer les meilleures approches aux entreprises qui requièrent leur assistance technique. Enfin, les travaux de recherche et de développement auxquels Auto Prévention apporte sa contribution permettent d'améliorer de façon constante le bilan du secteur des services automobiles en matière de santé et de sécurité au travail.

La structure



Le secteur en bref

Le secteur des services automobiles regroupe plus de 10 000 petites et moyennes entreprises qui emploient quelque 60 000 personnes. Ces entreprises sont actives dans les domaines suivants :

- ▶ la vente, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles;
- ▶ les stations-service et les détaillants d'essence;
- ▶ l'entreposage, la distribution et la vente de pièces et d'accessoires neufs et usagés;
- ▶ la carrosserie;
- ▶ le rechapage, la vente et le service de pneus;
- ▶ les autres entreprises spécialisées : freins, silencieux, suspension, transmission, vitres et radio, réusinage de pièces.

Les associations membres en 2005

- ▶ Association des industries de l'automobile du Canada, division Québec (AIA)
- ▶ Association des marchands Canadian Tire du Québec
- ▶ Association des recycleurs de pièces d'autos et camions inc. (ARPAC)
- ▶ Association des services de l'automobile inc. du Québec (ASA)
- ▶ Association des spécialistes du pneu du Québec (ASPQ)
- ▶ Fédération de la métallurgie (CSN)
- ▶ Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSD)
- ▶ Institut canadien des produits pétroliers, division du Québec (ICPP – Québec)
- ▶ Mouvement carrossiers Québec (MCQ)
- ▶ Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA – Canada)
- ▶ Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada, section locale 4511 (TCA – Canada)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR LA PARTIE PATRONALE

Edmond Blanchard, ASA, trésorier
Louis Côté, ICPP – Québec
Guy Girard, ASPQ, membre du comité de lecture
Christian Laroche, AMCTQ
Alan Morris, AIA
Daniel Nadeau, ARPAC
François Paquin, ICPP – Québec, coprésident
Raymond Royer, MCQ

POUR LA PARTIE SYNDICALE

Georges Bouchard, CSD
René Couture, CSN
Jean-Pierre Fortin, TCA – Canada
Gilles Gougeon, TCA – Canada, section locale 4511, coprésident
Antonin Harvey, CSD
Daniel Lapointe, TCA – Canada, section locale 4511
Jean Pilote, CSD
Richard Walker, TCA – Canada, membre du comité de lecture

LE PERSONNEL D'AUTO PRÉVENTION

François Bilodeau, conseiller en prévention
Martin Bonneau, conseiller en prévention
Danielle Caron, secrétaire administrative
Martine Charette, conseillère en hygiène industrielle
Henri Paul Fillion, conseiller en prévention
Michel Gagnon, conseiller en hygiène industrielle
Diane Gareau, adjointe à la direction
Gérald Gauthier, conseiller en prévention
Jocelyn Jargot, conseiller en hygiène industrielle
Jacques Lambert, conseiller en prévention
Anne-Marie Lefebvre, coordonnatrice – services administratifs
Thérèse Masse, directrice générale
Jean Yves Vincent, coordonnateur – développement et conseil

Rapport des administrateurs



François Paquin
Coprésident patronal

Ce rapport annuel 2005 vous est livré alors que votre association, Auto Prévention, tient son grand colloque annuel sous le thème *Tournés vers l'avenir*.

Il s'agit là d'un mot d'ordre éminemment porteur qui nous incite à nous interroger sur nos actions futures. C'est à cette réflexion et aux moyens qu'Auto Prévention entend se donner pour s'adapter à notre réalité changeante, que nous aimerions contribuer ici.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport annuel, on observe dans la clientèle d'Auto Prévention une évolution importante puisque ses besoins se diversifient à une vitesse accélérée. Nous devons nous adapter à cette évolution et rehausser sans cesse notre offre de services.

C'est ce que nous avons fait, notamment, avec notre programme de formation sur le transport des matières dangereuses. Alors qu'il se limitait généralement à quelques sessions par année, ce programme s'est déployé sur pas moins de 60 sessions en 2005, sous l'impulsion d'une demande d'une ampleur inédite dans le secteur des détaillants et grossistes de pièces. Cet exemple illustre avec éloquence la nécessité, pour notre association, de réagir rapidement à des besoins nouveaux, de travailler avec une clientèle de plus en plus variée et d'adapter son offre de services à la diversité des entreprises et des besoins qui caractérisent les services automobiles. Il s'agit là d'un défi de taille que nous nous employons à relever quotidiennement.



Gilles Gougeon
Coprésident syndical

C'est dans cette optique que nous cherchons, de plus en plus, à tirer parti de la structure « en réseau » de notre industrie. Le secteur des services automobiles se caractérise en effet par un niveau de réseautage très élevé. Les entreprises s'y regroupent par bannières, marques de commerce et autres formes d'associations. Nous avons donc intérêt à tisser, comme nous avons commencé à le faire ces dernières années, un nombre croissant de partenariats avec ces réseaux, afin de promouvoir la prévention et de diffuser l'information. C'est pourquoi, en plus de poursuivre notre travail de formation en entreprise, nous entendons accentuer la promotion de nos services par l'entremise de ces réseaux.

Cette stratégie nous semble d'autant plus fondée qu'une part importante de notre secteur est constituée d'entreprises de petite taille, largement disséminées sur le territoire québécois. Pour faire face à cette réalité, nous avons mis sur pied une formule de formation régionale qui tient compte de la disponibilité de ces entreprises et de leurs travailleurs, de même que de contraintes liées à différents facteurs: achalandage des commerces, périodes de pointe, géographie et autres. Nous sommes confiants que la participation active des réseaux auxquels sont associées ces entreprises nous aidera à mieux gérer cette nouvelle formule et à en assurer le succès.

Les développements souhaités auprès de ces réseaux et l'accès aux tribunes qu'ils nous offrent sont des enjeux importants pour la diffusion de notre message. C'est pourquoi votre association entend maintenir sa présence sur toutes les

tribunes où elle pourra contribuer à la promotion de la prévention, à la mise en valeur de ses services et à l'échange des connaissances.

C'est également dans cette optique que nous continuerons de faire du développement de nouveaux outils l'une de nos principales priorités. Nos consultations de la dernière année nous ont révélé que la majorité de nos outils actuels étaient appréciés et atteignaient leurs objectifs. Elles nous ont aussi aidés à mieux cerner les critères autour desquels nous devons concevoir ces outils dans le futur, de même que tout nouvel outil que nous pourrions développer. Nous investirons des efforts, notamment, pour uniformiser la facture visuelle de nos documents et en accroître la complémentarité.

Dans un autre ordre de considération, la CSST termine son processus de révision des unités de classification. Nous tenons à vous assurer que nous demeurons très vigilants devant les conséquences de ce processus ou de toute autre action qui pourraient entraîner des mouvements de clientèle et avoir un effet sur la structure du secteur des services automobiles.

En terminant, nous tenons à souligner le travail dévoué de notre directrice générale, madame Thérèse Masse et de toute l'équipe d'Auto Prévention qui réussissent chaque année à atteindre des objectifs de plus en plus élevés, malgré d'importantes contraintes organisationnelles et financières. Vous constaterez d'ailleurs, à la lecture de nos états financiers, que votre association continue d'être administrée de manière rigoureuse et efficace.

En 2005, Auto Prévention s'est assurée de mettre à jour sa compréhension des enjeux et des attentes de notre secteur, en procédant à une vaste opération de consultation. Vous avez été nombreux à y participer et nous ne saurions trop vous remercier pour votre engagement à faire du secteur des services automobiles, un milieu plus sécuritaire et plus sain où tous peuvent s'épanouir. Avec cette contribution de votre part et une équipe mieux outillée que jamais, nous pouvons vraiment affirmer qu'ensemble, nous sommes ***Tournés vers l'avenir!***



François Paquin



Gilles Gougeon

Rapport de la directrice générale



Thérèse Masse
Directrice générale

La prévention des accidents est d'abord et avant tout une question d'engagement et de prise en charge, mais c'est aussi une question d'éveil et de vigilance. Elle exige que nous soyons constamment à l'écoute de nos environnements de travail, afin d'identifier adéquatement tous les signaux qu'ils nous lancent, signaux que nous interpréterons en termes de risques, de besoins et, éventuellement, de solutions à apporter. Au cours de la dernière année, chez Auto Prévention, nous sommes revenus à l'essence même de ce grand principe et nous l'avons mis en application d'une façon plus dynamique et plus active que jamais auparavant. En un mot, nous avons prêché par l'exemple : nous vous avons écoutés.

L'année 2005 fut, en effet, une vaste année de consultation pour notre association. Nous avons procédé à de nombreux échanges avec les travailleurs, les employeurs et nos associations membres, ce qui nous a permis de valider notre information, de documenter certains scénarios, de cibler nos priorités et d'évaluer l'appréciation du milieu pour nos services. De même, nous avons fait de notre colloque annuel un lieu d'échanges privilégié pour faire le point, plus de 20 ans après la création d'Auto Prévention, sur l'évolution de notre milieu, sur ses besoins et sur ses attentes. Cet exercice a été riche en enseignements, notamment sur l'utilité pratique sur le terrain des divers outils et documents que nous mettons à la disposition de nos clientèles.

Année d'écoute, 2005 n'en fut pas pour autant une année d'attente et d'inaction, bien au contraire. Dans les 12 derniers mois, nous avons diffusé pas moins de 714 sessions de formation et allocutions. Il faut bien mesurer l'importance de ce chiffre : il représente une hausse de 52 % par rapport à 2004 et de plus de 100 % par rapport à 2003. Ce véritable effet boule de neige

témoigne avec éloquence de la pertinence des contenus diffusés et de l'efficacité des méthodes d'enseignement utilisées. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu répondre à cet accroissement spectaculaire de la demande tout en tenant compte des particularités de chaque segment de clientèle. Néanmoins, nous savons que de continuer sur cette voie sera l'un de nos grands défis de 2006 et des prochaines années. Pour faire face à cette réalité, nous profiterons des expériences de diffusion que nous avons menées, cette année, dans les régions de Québec, du Bas-Saint-Laurent, de la Beauce et de la Gaspésie, où nous avons mis de l'avant des sessions régionales, offertes simultanément à plusieurs entreprises.

Le dos a continué d'être l'objet de fortes préoccupations – et de nombreux efforts de notre part – au cours de la dernière année. Est-il besoin de rappeler que les lésions au dos constituent le quart de toutes les lésions enregistrées dans le secteur des services automobiles et qu'elles accablent également plus du quart des coûts d'indemnisation? C'est pourquoi Auto Prévention consacre à cette problématique une véritable campagne de prévention qui s'est amorcée en 2005 et qui continuera de se déployer non seulement en 2006 mais aussi longtemps que cette réalité le requerra. À ce jour, nous avons développé et mis en œuvre une première série d'outils, au rang desquels une session de formation comprenant des séquences vidéo propres à chaque secteur d'activité, une affiche de promotion et quatre affiches de sensibilisation, chacune ciblant un secteur distinct. De plus, nous avons intégré à notre formation sur la manutention des pneus un volet pratique où des méthodes sécuritaires sont enseignées et mises à l'essai par les participants. Ces premières initiatives de notre campagne dos sont des plus prometteuses,

mais – et j’insiste sur ce point – nous n’avons pas l’intention de nous arrêter là. Comme tous les intervenants de notre secteur, nous en avons plein le dos des maux de dos et nous allons continuer de vous aider à y faire face.

Nous allons également consacrer nos énergies à analyser certains autres troubles musculo-squelettiques. Ceux-ci, malheureusement, constituent une vaste catégorie dont les lésions au dos, malgré leur prépondérance, ne représentent qu’un volet. Les membres supérieurs et inférieurs sont sujets à une variété de risques dont l’étude est complexe et pour laquelle nous aurons besoin du soutien des chercheurs de l’Institut Robert-Sauvé de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST). Déjà, plusieurs projets sont en cours qui visent à améliorer notre compréhension de cette thématique d’envergure et aux nombreuses ramifications.

Évidemment, tous nos efforts, que ce soit en termes de recherche, de formation ou d’intervention, seraient déployés en vain si les résultats n’étaient pas diffusés de façon continue à l’ensemble de nos clientèles. À cet égard, l’année 2005 a été particulièrement fructueuse avec la publication de 12 nouveaux documents dont la majorité est disponible sur notre site autoprevention.qc.ca. De fait, nous avons lancé en 2005 la nouvelle version de notre site Internet, qui constitue désormais un véritable centre de documentation en matière de prévention des accidents dans le secteur des services automobiles. Je vous invite à l’utiliser fréquemment et à nous faire part de vos commentaires.

En terminant, je tiens à remercier très chaleureusement nos coprésidents, messieurs François Paquin et Gilles Gougeon, ainsi que les membres de notre conseil d’administration, pour leur engagement et leur soutien indéfectibles.

Permettez-moi également de souligner le travail des employés d’Auto Prévention, qui sont sans doute notre arme la plus sûre dans la lutte aux accidents dans le secteur des services automobiles. Je considère la direction de notre Association comme l’un des défis les plus stimulants qui soient et c’est avec beaucoup d’enthousiasme que j’entame, avec toute cette équipe, les tâches qui nous attendent en 2006.



Thérèse Masse

Rapport d'activités

INTERVENTIONS ET SERVICES OFFERTS

Problème à résoudre? Besoin de formation? Des conseillers d'expérience répondent avec diligence aux demandes des employeurs et des travailleurs du secteur des services automobiles. Le service d'assistance technique apporte une réponse concrète et personnalisée aux problématiques particulières des entreprises et des comités de santé et de sécurité. Quant aux nombreuses sessions de formation, elles sont mises à jour régulièrement pour refléter les nouvelles approches en matière de prévention.

LES INTERVENTIONS DE NOS CONSEILLERS

Les conseillers d'Auto Prévention sont présents quotidiennement dans les entreprises du secteur des services automobiles. Que ce soit par du soutien et du suivi auprès des comités de santé et de sécurité, des conseils techniques, de la remise de documentation ou encore des populaires sessions de formation, l'aide fournie est toujours facilement applicable sur le terrain. En 2005, nous avons réalisé quelque 2 670 interventions.

Nos conseillers ont consacré des efforts accrus aux premiers contacts et aux sollicitations. En 2005, ils ont sollicité 287 nouvelles entreprises comparativement à 163 l'année précédente, une hausse de plus de 75%. Auto Prévention démontre ainsi sa volonté d'élargir son bassin de clientèle afin de demeurer un chef de file en matière de prévention dans son secteur.

L'autre évolution notable concerne le nombre de sessions de formation qui a considérablement augmenté en 2005, passant de 473, en 2004, à 714. Ce bond de plus de 50% prouve éloquemment

la pertinence de notre organisme, ces formations étant issues de la demande même des entreprises du secteur.

Enfin, signalons que les interventions auprès des comités de santé et de sécurité représentent environ 33% des actions menées par les conseillers. Les conseils techniques et la transmission de documentation comptent de leur côté pour le quart des interventions. Encore une fois, cette donnée est encourageante: cela signifie que plusieurs entreprises et comités de santé et de sécurité tiennent Auto Prévention comme un interlocuteur privilégié quand surgissent des interrogations en matière de prévention.

Les services aux entreprises en 2005

Types d'interventions	Nombre d'interventions
Interventions auprès des CSS (réunions, soutien, suivi)	892
Sessions de formation, conférences, allocutions	714
Conseils multiples	314
Premiers contacts et sollicitations	287
Conseils techniques (sécurité, hygiène, ergonomie)	240
Documentation spécialisée	136
Campagnes de prévention	31
Autres interventions	59
Total	2 673

LES SESSIONS DE FORMATION

Cette année, la demande pour les sessions de formation a explosé avec une croissance de 50 %. Un total de 4 913 personnes ont été rejointes. La campagne de prévention des lésions du dos et son volet sur la manutention des pneus, amorcés en 2005, ont généré 80 sessions. Ce sont 755 travailleurs qui ont ainsi été formés à des pratiques de travail plus sécuritaires, entre autres à l'aide d'exercices pratiques maintenant inclus à la formation. La session sur le transport des matières dangereuses a par ailleurs connu un départ fulgurant : elle a eu lieu plus de 60 fois et a rejoint 484 personnes. Elle avait subi une importante cure de rajeunissement en 2004 et s'accompagne maintenant d'un document qui résume l'essentiel de la réglementation.

C'est toutefois la formation sur le SIMDUT qui arrive encore une fois en tête de liste. En 2005, 330 sessions ont été dispensées, une hausse de 55 % par rapport à l'année précédente. Toujours très en demande également, la formation sur l'enquête d'accident a été répétée à 68 reprises. Cette session s'adresse aux membres de comités de santé et de sécurité et aux responsables de la gestion de la prévention dans les entreprises.

Il est à noter que nous ajustons sans cesse nos formations pour qu'elles correspondent toujours au marché du travail actuel. C'est ainsi que nous avons entrepris de réviser celle sur le bruit et la prévention de la surdité. Son lancement aura lieu en 2006 et sera accompagné de la publication d'une fiche technique.

Des sessions régionales

Cette année, Auto Prévention a expérimenté une nouvelle façon de faire en matière de formation : les sessions régionales. Ce mode de diffusion regroupe les travailleurs et les employeurs de plusieurs entreprises d'une même région. Quelque 20 sessions sur le SIMDUT ont donc eu lieu au début de 2005 dans les régions de Québec, du Bas-Saint-Laurent, de la Beauce et de la Gaspésie. Le taux de participation a été très bon et nous comptons sur la présence des réseaux en place,

tels que bannières, regroupements d'affaires, associations, etc., pour promouvoir les prochaines sessions auprès de leurs membres.

Club Auto Prévention – Charlevoix

Même si son nom n'a rien à voir avec notre organisme, ce club de la région de Charlevoix, créé à l'instigation de la CSST, du CLSC de la région et de notre association, affiche un dynamisme certain en matière de santé et sécurité au travail. Depuis 12 ans, ses membres tiennent deux rencontres annuelles sur différentes thématiques reliées à la prévention. Soulignons à cet effet que les travailleurs et les employeurs du secteur sont représentés au comité de travail responsable du choix des sujets. Les sessions d'information de mai et de novembre, qui portaient sur la prévention des lésions au dos, ont obtenu un succès sans précédent. Une formule qui gagnerait à être exportée !

Les sessions de formation dispensées en 2005

Sessions	Nombre de sessions	Nombre de participants
SIMDUT	330	2 302
Prévention des lésions au dos (incluant manutention des pneus)	80	755
Enquête d'accident	68	222
Transport des matières dangereuses	62	484
Chariots élévateurs	46	212
Travail sous un véhicule	27	190
CSS efficace	25	87
Prévention des incendies	14	147
La prévention	12	48
Prévention multirisques	10	232
Soudage et découpage	8	65
Autres sujets	19	169
Allocutions et conférences	13	
Total	714	4 913

DES RÉPONSES PERSONNALISÉES

Parce que la prévention c'est bien plus que de la théorie, Auto Prévention travaille de concert avec des entreprises et des réseaux d'affaires pour développer des projets qui leur sont spécifiques. À cet effet, deux percées importantes ont été réalisées en 2005.

CarQuest

La formation sur le transport des matières dangereuses a été l'occasion pour nous d'amorcer une collaboration avec CarQuest, une bannière de distribution de pièces et d'accessoires automobiles. Quelque 21 sessions ont été diffusées, permettant de rejoindre 255 employés de 62 entreprises.

Les dirigeants de l'entreprise ont également démontré un intérêt pour la formation sur la conduite préventive. Après avoir été mise à jour pour mieux répondre aux attentes et aux besoins de ce public cible, celle-ci a été validée auprès de livreurs de CarQuest. Elle est maintenant disponible pour l'ensemble de la clientèle et nous entendons d'ailleurs la promouvoir davantage au cours de 2006.

Canadian Tire

Un autre début de collaboration a été amorcé avec l'Association des marchands Canadian Tire du Québec. Encore une fois, c'est le volet formation qui a présidé à la naissance de ce nouveau partenariat. Nous avons ainsi établi un calendrier de diffusion des sessions portant sur la prévention des lésions au dos lors des travaux de service des pneus. Quelque 65 cours étaient prévus et tenaient compte de la possibilité de regrouper des employés des ateliers de mécanique d'une même région.

La période de pointe saisonnière de changement des pneus et la difficulté de regrouper les travailleurs permanents et occasionnels ont freiné le bon déroulement de l'opération, forçant l'annulation de plusieurs séances. Toutefois, les participants aux sessions ont rempli une évaluation très positive de ce qui leur a été présenté. En fait, 80 % d'entre eux recommanderaient sans réserve cette formation à leurs collègues de travail.

Centre de distribution de DaimlerChrysler

Le programme de formation sur trois ans du Centre de distribution de DaimlerChrysler de Montréal a été complété cette année avec la diffusion du cours sur la conduite sécuritaire de chariots élévateurs, obligatoire en vertu de la réglementation en santé et sécurité du travail. Rappelons que cette entreprise, très proactive en matière de prévention, avait confié à Auto Prévention le mandat de développer et de diffuser un programme complet de formation adapté à ses besoins. Le personnel de celle-ci a ainsi pu parfaire ses connaissances notamment sur le SIMDUT, l'ergonomie, le transport des matières dangereuses, les travaux au quai de chargement et la prévention des incendies. Un exemple à suivre!

Pneus GCR

Une autre initiative à saluer: le partenariat établi avec Pneus GCR, spécialisés dans la vente, la réparation et le rechapage des pneus. Les dirigeants de l'entreprise ont contacté notre association en 2005 pour mettre au point les détails d'un programme de formation portant sur le SIMDUT et la conduite sécuritaire des chariots élévateurs. Ce programme a débuté en 2005 et se poursuivra en 2006.

Le projet *Action Prévention* auprès des détaillants d'essence

Ce projet, qui s'adresse aux détaillants d'essence affichant une bannière des pétrolières membres de la division du Québec de l'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP), a cours depuis 1999. Parmi les faits saillants de cette année, notons la production d'une fiche technique sur la problématique des relations avec la clientèle agressive (voir page 17).

Le comité de liaison de l'ICPP nous a également suggéré d'intégrer dans notre magazine des affiches à découper sur des sujets d'intérêt pour le personnel des stations-service. Les trois thèmes suivants ont été traités dans les numéros de juin, septembre et décembre: les produits dangereux, le contenu minimal de la trousse de premiers soins et de premiers secours et les organismes à contacter après une agression. Un outil fort pratique non

seulement pour les membres de l'ICCP, mais aussi pour toutes les entreprises du secteur des services automobiles. Une rubrique du magazine qui se poursuivra en 2006!

Finalement, nous avons produit une fiche technique destinée à prévenir les lésions musculo-squelettiques: *Manutention de charges chez les détaillants d'essence*. Comme son titre l'indique, cette fiche illustre des situations courantes de manutention chez les détaillants d'essence.

Par ailleurs, le dossier des risques de piqûres sur des seringues contaminées est revenu sur le tapis avec l'essai de nouveaux gants de protection par deux bannières membres de l'ICCP. Rappelons que différents modèles ont été testés par le passé sans qu'aucun ne réponde parfaitement aux besoins. Un dossier à suivre.

Même si le partenariat avec l'ICCP dure depuis déjà quelques années, il nous faut sans cesse poursuivre nos efforts de promotion auprès des différentes bannières chapeautées par celui-ci. C'est ainsi que nous avons organisé diverses rencontres avec des responsables de territoires au cours de 2005. Ces rencontres avaient pour objectif de sensibiliser les détaillants d'essence à différents aspects de la santé et de la sécurité au travail en abordant succinctement un sujet à caractère technique qui leur est spécifique. La formule est bien accueillie jusqu'à maintenant. D'autres activités similaires sont prévues en 2006.

Les ateliers de carrosserie

Le risque d'asthme posé par l'exposition aux isocyanates lors des travaux de pulvérisation de la peinture est un dossier prioritaire chez Auto Prévention depuis déjà belle lurette. Au début des années 2000, une étude sur les aires de préparation a été effectuée en collaboration avec des partenaires (CSST, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, Agences de développement de réseaux locaux, de services de santé et de services sociaux et CLSC). Les conclusions de cette étude seront publiées sous peu dans un document qui sera produit par la CSST.

Par ailleurs, nous avons publié une affiche de sensibilisation pour inciter les travailleurs à utiliser leur protection respiratoire à adduction d'air.

Un autre projet de recherche sur les isocyanates auquel nous avons contribué a vu son aboutissement en 2005. Amorcé l'année précédente par l'IRSST, ce projet visait à évaluer la présence d'isocyanates lors de la dégradation thermique produite par des travaux de soudure, de meulage ou de coupe effectués sur des carrosseries recouvertes de peinture à base de polyuréthane. Afin de procéder à l'échantillonnage, des conditions de meulage et de sablage pires que les conditions réelles de travail ont été simulées. Malgré cela, les concentrations d'isocyanates étaient extrêmement faibles. L'utilisation de mesures préventives traditionnelles, comme la ventilation à la source et la protection respiratoire, devrait donc protéger adéquatement les travailleurs. Bonne nouvelle, donc!

Nous tenons à répondre le mieux possible aux besoins spécifiques des carrossiers. C'est pourquoi nous avons profité de chaque *Forum régional des carrossiers* pour leur distribuer un questionnaire à cet effet. Entre autres, nous avons appris qu'ils apprécieraient recevoir la visite de l'un de nos professionnels pour identifier les problèmes de leur atelier. Pour la diffusion des formations en santé et sécurité du travail, la présence d'un formateur en entreprise avec des volets pratiques en atelier leur semble la formule la plus appropriée. L'information recueillie nous aidera à mieux adapter notre offre de service destinée à cette clientèle.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La recherche et le développement constituent la pierre angulaire de notre mission. Grâce à ce volet, nous pouvons proposer aux entreprises du secteur des services automobiles des procédés et des méthodes de travail qui ne nuisent pas à la santé et à la sécurité des personnes. Cette année, la prévention des troubles musculo-squelettiques a continué de nous mobiliser. Mais plusieurs autres dossiers ont également retenu notre attention.

LA PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Voilà un dossier de recherche qui n'a pas à prouver sa raison d'être! Les lésions musculo-squelettiques représentent en effet un peu plus du quart des réclamations à la CSST. Tous secteurs d'activité confondus, cet organisme consacre annuellement quelque 50 millions de dollars pour indemniser les travailleurs atteints de ces lésions. Depuis des années, Auto Prévention et ses partenaires analysent les dossiers d'accidents, mettent de l'avant des méthodes de travail qui épargnent le dos, forment et sensibilisent les travailleurs sur la question.

En 2005, en collaboration avec l'IRSST, nous avons entrepris d'identifier les facteurs de risque à l'origine de ce type de lésions. La visite d'une entreprise, afin de déterminer des avenues de recherche possibles, a conduit au dépôt d'une demande de soutien auprès de l'IRSST. La nouvelle recherche devrait prendre son envol en 2006.

Les niveaux de vibration des outils pneumatiques

Les outils pneumatiques ont largement démontré leur utilité et leur performance. La rançon de la gloire toutefois, c'est que des travailleurs passent plusieurs heures par jour à tressauter au rythme des vibrations émises par ces outils. Pas étonnant que leurs mains et leurs bras en subissent parfois les contrecoups! En plus des troubles musculo-squelettiques, les outils pneumatiques peuvent entraîner des problèmes auditifs.

Auto Prévention a donné son appui à un projet mené par l'IRSST et le Groupe d'acoustique de l'Université de Sherbrooke soumettant à une étude comparative les outils les plus utilisés dans notre secteur. Notre contribution a consisté notamment à identifier ces outils, valider le protocole de recherche et cibler les tâches considérées comme plus lourdes par les travailleurs. La collecte d'informations sur le terrain a commencé en 2005. L'étude se poursuivra en 2006 alors que les différents outils seront soumis aux mêmes contraintes sur banc d'essai. L'objectif poursuivi est de proposer aux entreprises les modèles émettant le moins de bruit et de vibrations.

LA PRÉVENTION AUPRÈS DES CONDUCTEURS DE DÉPANNEUSES

Exercer le métier de conducteur de dépanneuse comporte son lot de sensations fortes... et de risques. Imaginez: ces travailleurs effectuent des remorquages alors que des véhicules les frôlent à 100 ou 120 km/heure! Et parfois, malheureusement, le pire se produit. Des conducteurs de dépanneuses sont en effet décédés au cours des dernières années dans le cadre de leurs fonctions.

Cette année, Auto Prévention s'est joint à un groupe de travail pour tenter de trouver des solutions à cette problématique. Nous participons plus particulièrement à deux sous-comités de travail: celui sur les communications et le comité technique, chargé d'analyser des solutions.

Nous avons réalisé des observations sur le terrain qui ont permis de documenter les pratiques habituelles de travail et les conditions difficiles dans lesquelles les conducteurs de dépanneuses sont appelés à intervenir.

Le manque de formation ressort clairement dans ce dossier de même que l'absence d'une méthode de travail sécuritaire et applicable à toutes les situations de dépannage routier. Il s'agit donc là de priorités sur lesquelles nous entendons nous pencher en 2006. Ce sujet constitue la suite d'un dossier abordé en 2004 alors que nous discutons déjà des risques de coincement lors de l'utilisation de dépanneuses à plate-forme et de contamination lors de contacts avec des liquides biologiques.

Par ailleurs, nous avons collaboré avec la CSST pour produire une fiche « Alerte-Danger » sur le remorquage d'un véhicule en bordure de la route. En plus d'être distribuée par la CSST, cette fiche a été publiée dans le numéro de juin de notre magazine. Elle reprend les circonstances d'un accident réellement survenu et énumère les moyens de prévention qu'il aurait fallu utiliser.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE EN PRÉVENTION

Fruit de deux années de réflexion et de travail, une feuille de route destinée aux entreprises du secteur des services automobiles sera lancée lors du colloque de mars 2006. Elle présente en un coup d'œil la gamme des services offerts par Auto Prévention, facilitant ainsi la visualisation des objectifs de chaque entreprise et des moyens qu'elle peut mettre en œuvre pour les atteindre.

Chaque volet de la gestion de la prévention y est abordé : engagement de l'entreprise, rôle et fonctionnement du comité de santé et de sécurité, enquête et analyse d'accident, etc. Nul doute que cette feuille de route sera d'une aide précieuse aux entreprises désireuses de prendre en charge la gestion de la prévention.

D'AUTRES PROJETS

Enfin, d'autres problématiques ont requis des ressources de recherche et de développement en 2005. En voici quelques-unes :

- ▶ L'utilisation de générateurs d'ozone pour le nettoyage de véhicules usagés. Ces équipements servent à éliminer les odeurs, notamment celles du tabac. Ils génèrent d'importantes concentrations d'ozone et doivent donc être utilisés dans des endroits très bien ventilés, idéalement à l'extérieur. Après l'arrêt de l'équipement, il faut prévoir une période de dilution des concentrations d'ozone avant de pénétrer dans le véhicule.
- ▶ L'évaluation d'équipements de filtration des gaz d'échappement destinés aux salles de montre de véhicules automobiles. Apparus récemment sur le marché, ces équipements s'installent à l'extrémité du conduit d'échappement des véhicules. Ils servent à filtrer les gaz

dangereux émis lors du déplacement des véhicules dans des espaces fermés, généralement peu ventilés. Notre évaluation nous a amenés à conclure qu'ils ne convenaient pas à un usage dans les salles de montre et qu'ils n'offrent pas une filtration adéquate du monoxyde de carbone. Ils servent essentiellement à contrôler les odeurs et éviter les dépôts de suie.

LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL D'AUTO PRÉVENTION

Nos conseillers mettent en application ce qu'ils prêchent ! En 2005, ils ont donc participé à plusieurs activités leur permettant de demeurer à la fine pointe des connaissances :

- ▶ Apprentissage de la méthode QEC (*Quick Exposure Check*) utilisée par la CSST pour détecter les risques de troubles musculo-squelettiques.
- ▶ Étude de la Loi C-21 qui amende le Code criminel du Canada pour inclure les manquements majeurs aux lois en santé et sécurité du travail.
- ▶ Formation sur la matrice décisionnelle appliquée à la santé et à la sécurité du travail, lors du congrès de l'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité au travail (AQHSST).
- ▶ Formation sur l'ergonomie et la norme OSHA, lors du congrès de l'AQHSST.
- ▶ Formation sur l'approche Kaizen en santé et sécurité du travail, lors du congrès de l'AQHSST.
- ▶ Formation sur l'ergonomie et les équipements informatiques, lors du congrès de l'AQHSST.
- ▶ Formation en secourisme.
- ▶ Formation sur la recherche documentaire sur le réseau d'Information en Santé et Sécurité du Travail (ISST).

LA PROMOTION DE LA PRÉVENTION

Pour faire rayonner la prévention sur toutes les tribunes, Auto Prévention ne lésine pas sur les moyens. Le magazine, le colloque annuel, les brochures, les affiches, les fiches techniques sont autant de façons de donner le maximum de visibilité à notre engagement envers la santé et la sécurité du travail. Cette année, nous avons notamment mené une importante consultation sur la pertinence et les améliorations à apporter à chacun de ces outils d'information.

LE COLLOQUE 2005: ON EST À L'ÉCOUTE!

Le colloque annuel d'Auto Prévention a réuni quelque 180 participants le 18 mars 2005. Lors de l'allocution d'ouverture, monsieur Alain Albert, vice-président programmation et expertise-conseil de la CSST, a présenté les priorités de la CSST en matière de prévention. L'une d'elles figure aussi parmi nos préoccupations premières: la prévention des troubles musculo-squelettiques. Comme nous, la CSST vise une plus grande prise en charge de ce problème par les travailleurs et les employeurs. D'ailleurs, l'un des ateliers du colloque portait justement sur le contenu de la Campagne Dos 2005. Nul doute que ce dossier continuera de mobiliser nos énergies encore longtemps!

Une vaste consultation

En 2005, l'équipe d'Auto Prévention était vraiment à l'écoute, et particulièrement lors de son colloque annuel qui en fut un de consultation.

Ainsi, six groupes de discussion ont permis d'avoir le pouls des membres sur le contenu et la présentation visuelle des divers moyens de communication. En outre, quelque 80 personnes se sont prononcées sur nos services à l'aide d'un questionnaire interactif électronique. Le magazine *Auto Prévention* arrive en tête de liste des outils d'information à privilégier, suivi de près par les affiches de sensibilisation et les brochures.

Des ateliers sur l'avenir de la prévention ont également donné lieu à des échanges intéressants sur les façons d'améliorer la portée de nos interventions, d'optimiser la diffusion de l'information, d'intégrer la prévention à la culture d'entreprise et de susciter des changements de comportements.

Les idées recueillies nous alimenteront pour améliorer nos services et nos façons de faire.

Nouveauté en 2005, les théâtres-forums. Les situations présentées s'inspiraient de faits vécus, parfois très drôles, par nos conseillers en prévention. Encore une fois, cette activité nous a permis d'être à l'écoute des participants puisque ceux-ci étaient incités à réagir et à proposer des solutions aux embûches vécues par les personnages.

Le concours *Initiatives Prévention*

C'est lors du colloque annuel que les lauréats du concours *Initiatives Prévention* ont été divulgués. Rappelons que ce concours avait pour objectif de promouvoir des initiatives intéressantes en matière de prévention. Il s'adressait à l'ensemble du secteur des services automobiles. Les candidatures étaient évaluées en fonction de plusieurs critères dont l'importance du danger éliminé, l'efficacité de la solution, son caractère novateur et le paritarisme de la démarche.

En 2005, des prix ont été décernés dans quatre catégories. Dans la catégorie « atelier de mécanique », le gagnant est M.R. Alignement de Saint-Hubert. Afin de contrer les risques de blessures graves en cas de projection de ressorts de suspension, l'entreprise a fait l'acquisition d'un équipement plus sécuritaire de compression des ressorts. Carrosserie 2000, de Saint-Hyacinthe, a remporté la palme dans la catégorie « atelier de carrosserie ». Elle a fait l'installation d'une salle de mélange à peinture munie d'un système de ventilation de la table de travail. Bravo!

Dans la catégorie « entrepôt et détaillants de pièces pour automobiles », Entrepôt CarQuest, de Boucherville, a été proclamé lauréat. Pour sécuriser une mezzanine où des palettes de matériel sont disposées, l'entreprise a remplacé une barrière manuelle par une barrière automatique dont l'ouverture est actionnée par les caristes à l'aide d'un contrôle à distance. Sa fermeture s'effectue automatiquement.

Enfin, le prix *Initiative Prévention* dans la catégorie « autres entreprises spécialisées » a été remis à P.H. Vitres d'auto, de Sainte-Perpétue. Les travailleurs de l'entreprise enregistraient un nombre élevé de lésions musculo-squelettiques au dos et aux épaules ainsi que de nombreuses coupures aux mains et aux doigts. Afin de réduire ces risques, P.H. Vitres d'auto a élaboré un plan d'amélioration

ergonomique en plusieurs points: formation sur l'affûtage des couteaux, révision du contenu des coffres à outils afin de les alléger, introduction d'un outil pour faciliter le retrait des pare-brise. Un bel exemple de prise en charge de la prévention.

LE SITE INTERNET

Disponible dans sa nouvelle version depuis le début de 2005, le site Internet d'Auto Prévention a poursuivi sa cure de rajeunissement tout au long de l'année. Nous avons notamment mis l'accent sur l'enrichissement de la banque de données. Et dorénavant, chaque fois qu'un document est publié, il est immédiatement mis en ligne. Il en est de même de tous les numéros du magazine *Auto Prévention*.

L'outil de recherche en ligne a également subi des améliorations notables. Il permet désormais de retrouver des documents beaucoup plus facilement et plus rapidement. Notre objectif? Que notre site devienne un incontournable en matière de prévention dans le secteur des services automobiles.

LA CAMPAGNE DOS

Cette campagne de prévention a fait du bruit tout au long de l'année. C'est la distribution du calendrier 2005 qui a ouvert le bal en identifiant les 12 principaux facteurs de risque entraînant des lésions au dos ainsi que des indices pour mieux évaluer le niveau de risque de chaque situation.

La deuxième étape a pris la forme d'une affiche percutante avec le slogan *Soigner ses gestes... c'est soigner son dos!* Elle souligne l'importance de soigner tant sa position que l'aménagement des lieux et le choix des équipements.

Une vidéo a également été lancée et intégrée à la formation sur la prévention des lésions au dos. Elle comprend différents volets pour chaque type d'entreprises du secteur. Chacun illustre des situations à risque typiques et les solutions à adopter.

Toujours dans le cadre de cette campagne, quatre affiches de sensibilisation ont été conçues à l'intention des principaux segments de notre industrie: mécanique, carrosserie, détaillants d'essence, distribution et vente de pièces. Le recto de chacune présente une situation à risque et les mesures préventives applicables. L'autre côté, commun à toutes, décrit l'ensemble des facteurs de risques de lésions au dos. Les affiches seront distribuées par le biais de notre magazine au courant de l'année 2006.

Soulignons pour terminer que la formation sur le service de pneus inclut maintenant un volet pratique. Les participants sont ainsi conviés à manipuler des pneus, histoire de bien visualiser les meilleures méthodes de travail.

DE NOUVEAUX DOCUMENTS

En plus des affiches développées dans le cadre de la Campagne Dos, Auto Prévention a publié trois fiches techniques, deux autres affiches et un document d'accompagnement pour la formation sur le transport des matières dangereuses.

Les fiches techniques

On dit que les cordonniers sont souvent mal chaussés... Cet adage pourrait aussi s'appliquer aux spécialistes de l'entretien automobile qui négligent parfois d'entretenir leurs propres équipements! Or, la vérification, l'inspection et l'entretien préventif d'un équipement peuvent permettre d'éviter des accidents susceptibles de causer des blessures aux travailleurs. C'est pourquoi nous avons produit la fiche *L'entretien préventif des équipements*. Elle comprend un formulaire d'entretien que les entreprises peuvent reproduire.

La fiche technique *Manutention de charges chez les détaillants d'essence* s'inscrit pour sa part dans la continuité de la Campagne Dos et d'une série de fiches portant sur l'ergonomie. La fiche explique les meilleures méthodes de manutention pour diverses charges, telles les bouteilles de propane, caisses, bacs de poubelles, cylindres de gaz comprimé, poches de sable ou de sel, etc.

Et finalement, la fiche *Clientèle agressive: code de conduite* a été élaborée dans le cadre du projet *Action Prévention* auprès des détaillants d'essence. Comme son titre l'indique, elle présente un code de conduite destiné aux préposés du service à la clientèle pour minimiser le risque d'agression. Le code explique l'attitude à adopter selon trois niveaux d'agressivité: la zone rouge (*Évite l'affrontement*), la zone jaune (*Si la tension monte*) et la zone verte (*Mets plutôt des gants blancs*). Notons que l'intérêt généralisé suscité par cette fiche nous incite à en étendre la diffusion à l'ensemble des entreprises du secteur dont le personnel est en contact direct avec la clientèle.

Les affiches

Le dossier du risque d'asthme posé par les isocyanates figure à notre ordre du jour depuis des années. Avec la production d'une affiche de sensibilisation, un autre outil s'est ajouté à nos actions sur cette thématique. On peut y lire: *Les isocyanates, pas de risque à prendre... La protection respiratoire à adduction d'air, je l'ai, je l'utilise!*

La deuxième affiche concerne les risques posés par l'exposition aux gaz d'échappement: *Le monoxyde de carbone, pas de risque à prendre... Pour ma santé et celle des autres, j'utilise la ventilation.*

Le document sur le transport des matières dangereuses

Les participants à notre session de formation sur le transport des matières dangereuses ont beaucoup de matière à assimiler. Pour accompagner la formation, nous avons développé un document représentant l'essentiel de la réglementation à ce sujet.

LE MAGAZINE AUTO PRÉVENTION

Publié quatre fois l'an, notre magazine est un outil privilégié d'information. Ici, pas de bla-bla, mais surtout des conseils pratiques et concrets qu'employeurs et travailleurs peuvent appliquer dans leurs milieux de travail. Les textes sont toujours appuyés par de nombreuses photos, facilitant ainsi la compréhension des méthodes recommandées.

D'ailleurs, lors de la consultation menée à l'occasion du colloque, les répondants ont souligné qu'Auto Prévention devrait investir davantage sur le magazine que sur tout autre outil. Sa lecture suscite des discussions dans les milieux de travail. Preuve qu'il répond à un réel besoin! Les répondants apprécient y retrouver des gens du secteur à l'œuvre dans des environnements auxquels ils peuvent s'identifier. Les articles faisant état d'initiatives d'entreprises en matière de prévention font aussi l'unanimité.

LE RAYONNEMENT DANS L'INDUSTRIE ET EN RÉGION

Pour promouvoir ses services et son engagement envers la prévention, Auto Prévention participe à plusieurs événements un peu partout au Québec.

Forums régionaux de l'industrie de la carrosserie

Cette année, nous avons profité de cette tribune de façon très active. Ainsi, lors de chacun de ces forums, tenus respectivement à Saint-Hyacinthe, Alma, Gatineau et Sherbrooke, nous avons présenté une allocution sur l'état de la situation en santé et sécurité du travail dans cette industrie. Nous avons également présenté nos services en prévention. L'événement de Sherbrooke nous a en outre donné l'occasion d'animer un atelier sur l'utilisation du *Registre de premiers secours et d'enquête d'accident*, un outil que nous avons lancé en 2004.

Association des industries de l'automobile du Canada (AIA)

Auto Prévention a consacré beaucoup d'efforts cette année à accentuer sa présence auprès des distributeurs et grossistes de pièces. L'offre de service qui leur est destinée a largement été améliorée. Nous avons d'ailleurs regroupé celle-ci au sein d'un dépliant de promotion.

Nous avons rencontré à deux reprises le conseil d'administration de la division québécoise de l'AIA dans le but de lui présenter l'ensemble de notre offre de service puis, à l'automne, un bref aperçu de la formation sur la conduite préventive. Rappelons que cette formation a été développée cette année à la suite d'un besoin identifié par les distributeurs de pièces. Les deux rencontres ont aussi permis de faire le point sur les attentes de ces derniers et de les informer sur les projets en cours.

Finalement, nous avons prononcé une allocution lors des trois forums régionaux de cette association qui ont eu lieu en mai à Montréal, Drummondville et Québec. En plus de traiter de la situation en santé et sécurité de travail dans l'industrie des pièces, ces rencontres nous ont permis de présenter nos services en prévention et de distribuer notre nouveau dépliant de promotion destiné à cette industrie.

Dans l'avenir, nous comptons maintenir notre participation aux événements de l'AIA, car ceux-ci permettent de rejoindre en même temps plusieurs entreprises de cette industrie.

Participation à des comités de travail

- ▶ Comité provincial du projet « isocyanates ».
- ▶ Réseau de soutien aux interventions sur la sécurité et l'ergonomie des chariots (SISEC).
- ▶ Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers.
- ▶ Comité Carrosserie de la Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers.
- ▶ Comité de travail sur les conducteurs de dépanneuses.

Participation à d'autres événements

- ▶ Rencontre annuelle de l'Association des marchands Canadian Tire du Québec.
- ▶ Colloque du Réseau Batteries Expert.

Visibilité dans les médias

- ▶ Couverture du colloque annuel
L'AUTOMOBILE
– Avril 2005

LE CARROSSIER
– Juin 2005

LE MÉCANICIEN
– Juin 2005
- ▶ *Mutuelle de prévention et association sectorielle paritaire – Du pareil au même? Utiles, les isocyanates...mais dangereux aussi!*
AUTO JOURNAL
– Février 2005
- ▶ *Les pneus: danger sous pression*
L'AUTOMOBILE
– Février 2005
- ▶ *Le SIMDUT – Pas seulement parce que c'est la loi!*
AUTO JOURNAL
– Mars 2005
- ▶ *Mal de dos/Le remorquage*
LE MÉCANICIEN
– Mars/Avril 2005
- ▶ *La préparation des peintures Les isocyanates – La CSST prend les grands moyens pour éliminer les risques*
LE CARROSSIER
– Mars/Avril 2005

- ▶ *Méfiez-vous des habitudes!*
L'AUTOMOBILE
– Avril 2005
- ▶ *Auto Prévention – Flash prévention*
MAG DE L'AUTORELÈVE
– Mai 2005
- ▶ *Le redressement de châssis sur banc de redressement*
LE CARROSSIER
– Juin 2005
- ▶ *La réparation des réservoirs d'essence: un travail de spécialiste!*
LE MÉCANICIEN
– Juin 2005
- ▶ *Les trucs d'Auto Prévention – Conseils utiles*
L'AUTOMOBILE
– Mai/Juin 2005
- ▶ *Initiatives Prévention 2005 – Il suffisait d'y penser!*
LE GARAGISTE
– Juillet 2005
- ▶ *Pont élévateur et entretien préventif: un point à ne pas négliger*
L'ENTRETIEN EXTRA (CAA-Québec)
– Août 2005
- ▶ *Les risques du redressement*
L'AUTOMOBILE
– Septembre 2005
- ▶ *Concours Initiatives Prévention 2005: Qualité de l'air*
LE PARE-CHOCS (CCPQ)
– Octobre 2005
- ▶ *Transvidage d'essence – Danger!*
L'AUTOMOBILE
– Octobre 2005

Colloque en santé et sécurité du travail

Comme par les années passées, nous avons participé à titre d'exposant au *Grand rendez-vous SST 2005* qui a eu lieu au Palais des congrès de Montréal. Ce salon nous permet d'étendre notre rayonnement et de « courtiser » une clientèle à l'extérieur du secteur des services automobiles. Cette année, le Grand Rendez-vous a attiré plus de 5 700 visiteurs provenant de tous les secteurs d'activité.

Rapports financiers



Edmond Blanchard



Georges Bouchard

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

C'est toujours avec plaisir que les membres du Comité des Finances présentent aux délégués d'Auto Prévention le rapport annuel du vérificateur pour l'Association sectorielle services automobiles.

Aux états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005, le bilan désigne les valeurs respectives des fonds, soit 115 685 \$ au fonds général d'exploitation et 28 396 \$ à celui des immobilisations. L'évolution des soldes des fonds, quant à lui, résume les opérations de l'année présentées en conformité avec les règles budgétaires en vigueur à l'égard des organismes sans but lucratif.

Au tableau des résultats apparaît le profil des revenus et des dépenses de l'année. Nous vous rappelons que la majorité de nos revenus provient de la cotisation du secteur et que, depuis l'année 1993, elle est fixée à sept cents (0,07 \$) par 100 \$ de masse salariale. Quant aux charges, nous vous invitons à consulter l'annexe détaillée à la fin de ce rapport.

Enfin, c'est à la note 6 qu'est présenté le calcul du résultat de l'exercice de l'année 2005 selon le guide budgétaire de la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail. À noter que le surplus dégagé, à hauteur de 70 000 \$, nous permet d'envisager, à brève échéance, la possibilité d'une réduction éventuelle de notre financement pour l'année 2007.

En effet, nous avons toujours conservé une approche conservatrice quant au résultat de la masse salariale des entreprises. Encore cette année, nous maintenons cette politique d'autant plus que les résultats découlant de la révision, en 2005, des unités des établissements de notre secteur ne nous seront transmis par la CSST qu'au début du mois prochain.

Quel qu'en soit le résultat, nous sommes confiants que, grâce à une situation financière saine, l'Association sectorielle des services automobiles sera en mesure de faire face à toute éventualité. Nous en remercions l'équipe en place et assurons le conseil d'administration et tous les membres de cette assemblée de notre entière collaboration.

Table des matières

- 22 Bilan
- 23 Évolution des soldes de fonds
- 23 Résultats
- 24 Notes afférentes aux états financiers
- 26 Charges du fonds général

Edmond Blanchard

Georges Bouchard

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX MEMBRES DE ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

J'ai vérifié le bilan de ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES au 31 décembre 2005 et les états des résultats et de l'évolution des soldes des fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2005 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.



Carl Gagnon
Comptable agréé
Le 18 janvier 2006

Rapports financiers

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2005

	Fonds général	Fonds d'immobilisations	Total 2005	Total 2004
Actif à court terme				
Encaisse	268 843 \$	— \$	268 843 \$	175 392 \$
Débiteurs	13 106	—	13 106	15 475
Frais payés d'avance	8 789	—	8 789	9 367
	290 738	—	290 738	200 234
Immobilisations, notes 2 et 3	—	28 396	28 396	38 666
	290 738 \$	28 396 \$	319 134 \$	238 901 \$
Passif à court terme				
Fournisseurs et frais courus	55 337 \$	— \$	55 337 \$	58 802 \$
Salaires et vacances courus	119 716	—	119 716	98 035
	175 053	—	175 053	156 837
Solde des fonds				
Investis en immobilisations	—	28 396	28 396	38 666
Non grevés d'affectations	115 685	—	115 685	43 398
	115 685	28 396	144 081	82 064
	290 738 \$	28 396 \$	319 134 \$	238 901 \$

Engagements et passif éventuel, notes 4 et 5

Voir les notes afférentes ci-jointes

Pour le Conseil,



François Paquin
Coprésident



Gilles Gougeon
Coprésident



Thérèse Masse
Directrice générale

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2005

	Fonds général	Fonds d'immobilisations	Total 2005	Total 2004
Solde au début de l'exercice	43 398 \$	38 666 \$	82 064 \$	55 886 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	79 320	(17 303) \$	62 017	26 178
Investissement en immobilisations	(7 033)	7 033	—	—
Solde à la fin de l'exercice	115 685 \$	28 396 \$	144 081 \$	82 064 \$

Voir les notes afférentes ci-jointes

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2005

	Fonds général	Fonds d'immobilisations	Total 2005	Total 2004
Produits				
Financement transmis par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec	1 670 000 \$	— \$	1 670 000 \$	1 645 000 \$
Revenus d'intérêts	9 907	—	9 907	6 557
Revenus professionnels	12 093	—	12 093	7 294
Revenus de publicité et autres revenus	7 147	—	7 147	12 395
	1 699 147	—	1 699 147	1 671 246
Charges (voir annexe)				
Salaires et charges sociales	1 033 563	—	1 033 563	1 028 442
Frais de bureau	167 206	—	167 206	171 663
Frais de déplacement	176 329	—	176 329	175 897
Frais de promotion et d'information	146 071	—	146 071	142 830
Honoraires	46 714	—	46 714	62 873
Frais de réunion	49 944	—	49 944	40 576
	1 619 827	—	1 619 827	1 622 281
Excédent (déficit) avant amortissement	79 320	—	79 320	48 965
Amortissement, note 2	—	17 303	17 303	22 787
Excédent (déficit) de l'exercice	79 320 \$	(17 303) \$	62 017 \$	26 178 \$

Voir les notes afférentes ci-jointes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2005

1. SITUATION JURIDIQUE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le 16 décembre 1982, le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec a approuvé, conformément aux dispositions contenues dans la Loi 17 sur la santé et la sécurité du travail, le protocole d'entente intervenu entre les associations d'employeurs et les associations syndicales du secteur des services automobiles, créant l'Association dont l'objectif principal est d'offrir des services de formation, d'information, de recherche et de conseil à l'ensemble des employeurs et des travailleurs du secteur. L'Association a tenu son assemblée générale de formation le 11 mars 1983 et elle a commencé ses activités à cette date. En 1986, l'Association a obtenu son certificat de constitution en société au sens du Code civil.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation des états financiers

La présentation des états financiers de l'Association a été établie en fonction du guide budgétaire des associations sectorielles paritaires publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des éléments d'actif et de passif déclarés, la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et charges de la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine dans le fonds d'immobilisations et sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée ou aux taux suivants :

Mobilier de bureau	10 %
Matériel informatique et équipement de bureau	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail

3. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2005	2004
Mobilier de bureau	100 530 \$	94 609 \$	5 921 \$	7 781 \$
Matériel informatique et équipement de bureau	235 813	213 926	21 887	28 847
Améliorations locatives	9 074	8 486	588	2 038
	345 417 \$	317 021 \$	28 396 \$	38 666 \$

4. ENGAGEMENTS

L'Association loue des locaux pour lesquels elle s'est engagée à verser les loyers suivants :

Exercice se terminant le 31 décembre 2006 55 231 \$

5. PASSIF ÉVENTUEL

Conformément aux clauses de la convention collective et des contrats d'emploi, les employés ont droit, en cas de licenciement, à des indemnités calculées en fonction du nombre d'années de service continu. Les indemnités ainsi acquises pour cause de licenciement s'élèvent à 504 904 \$ au 31 décembre 2005 (469 995 \$ au 31 décembre 2004) et ne sont pas comptabilisées conformément aux directives de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.

6. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

En 2000, l'Association a adopté rétroactivement les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant la présentation des états financiers des organismes sans but lucratif. Ces recommandations n'étant pas appliquées lors de la présentation des prévisions budgétaires en fonction du guide budgétaire des associations sectorielles paritaires publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, le tableau suivant permet de concilier les deux modes de présentation :

	2005	2004
Excédent (déficit) de l'exercice selon les états financiers	62 017 \$	26 178 \$
Plus: amortissement des immobilisations	17 303	22 787
Plus: perte (gain) sur disposition d'immobilisations	—	—
	79 320	48 965
Moins: acquisition d'immobilisations	(7 033)	(10 411)
Excédent (déficit) selon guide budgétaire	72 287 \$	38 554 \$

7. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté car il n'apportait aucun renseignement supplémentaire jugé pertinent.

CHARGES DU FONDS GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 2005

	Budget 2005 non vérifié	2005	2004
Salaires et charges sociales			
Employés permanents	878 000 \$	864 624 \$	863 374 \$
Charges sociales	85 000	83 672	81 377
Bénéfices marginaux	87 000	85 267	83 691
	1 050 000	1 033 563	1 028 442
Frais de bureau			
Loyer des bureaux et des locaux	73 000	73 116	66 183
Taxes	—	—	—
Affranchissements et messageries	4 000	3 829	3 433
Téléphone et communications	20 000	18 409	18 868
Fournitures de bureau	18 000	16 249	21 897
Assurances – bureau et affaires	5 000	4 197	4 978
Impression externe	—	—	802
Abonnements et documentation	2 000	1 693	1 868
Location d'équipement	9 000	8 325	7 947
Entretien et réparation d'équipement	12 000	11 826	5 682
Frais bancaires	2 000	1 814	1 804
Formation, congrès et associations	6 000	4 301	8 361
Frais divers d'administration	25 000	23 447	29 840
	176 000	167 206	171 663
Frais de déplacement	200 000	176 329	175 897
Frais de promotion et d'information			
Outils d'information	110 000	109 632	105 433
Affranchissements et envois postaux	34 000	31 654	33 093
Kiosques et publicité	5 000	4 785	4 304
	149 000	146 071	142 830
Honoraires			
Honoraires de consultation externe	25 000	17 669	39 983
Frais juridiques	12 000	11 557	4 541
Frais de comptabilité et de vérification	6 000	5 376	5 375
Salaires perdus des administrateurs	15 000	12 112	12 974
	58 000	46 714	62 873
Frais de réunion	50 000	49 944	40 576
	1 683 000 \$	1 619 827 \$	1 622 281 \$





LA RÉFÉRENCE EN PRÉVENTION

**POUR LES TRAVAILLEURS
ET LES EMPLOYEURS
DES SERVICES AUTOMOBILES**

ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

4200, boulevard Saint-Laurent, bureau 900
Montréal (Québec) H2W 2R2
Téléphone: (514) 844-AUTO ou (800) 363-2344
Télécopieur: (514) 844-1530 ou (800) 910-0122
Courriel: info@autoprevention.qc.ca
Site Internet: www.autoprevention.qc.ca